

## **ORDRE DU JOUR**

- 1 - Vente de foncier pour l'aménagement du secteur du Champ de Foire : retrait de la délibération n°44 du 25 septembre 2019
- 2 - Acceptation de la délégation du Droit de Prémption Urbain (DPU) par la Communauté de Communes du Val de l'Eyre
- 3 - Désaffectation d'un terrain communal : Rue Lou Hapshot
- 4 - Adhésion au régime forestier de l'Office National des Forêts (ONF)
- 5 - Autorisation de coupe de bois sur les parcelles du projet de construction du nouveau Lycée/Collège par l'Office National des Forêts
- 6 - Modification des statuts du SDEEG
- 7 - Convention de mise à disposition de parcelles, à titre gracieux, avec la Communauté de Communes du Val de l'Eyre pour les parkings des futurs lycée/collège.
- 8 - Serment de Jumelage avec BRECHEN – Autorisation de signature
- 9 - Convention relative au prêt de locaux municipaux au profit du RAID 33 Unité d'élite de la Police Nationale

### **Pour information :**

- Décisions prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT